

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 11

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Section fribourgeoise

Compte rendu de l'assemblée générale

La section fribourgeoise de la SIA a tenu son assemblée générale aux Paccots (commune de Châtel-Saint-Denis) sous la présidence de M. Jacques Audergon, ingénieur, le 14 avril 1994. La section accueille trois nouveaux membres, ainsi que trois membres transférés d'autres sections, ce qui porte son effectif à 216 membres.

Le président axe son rapport sur la nouvelle donne dans le marché de la construction. Pour faire face aux défis qui se posent aux ingénieurs et architectes, trois cartes maîtresses doivent être jouées: ouverture des marchés publics, nouveaux honoraires et assurance qualité.

La SIA est favorable à l'ouverture des marchés, mais le président rappelle que les règles relatives aux soumissions doivent permettre au mandant de porter son choix sur un mandataire compétent. Le rendement économique ne peut en effet être réalisé que lorsque ce choix correspond parfaitement à la tâche qui se présente.

Concernant les honoraires, le président informe sur le contenu du projet MP 95 qui consiste, d'une part, à déconnecter le calcul du coût des prestations de celui de l'ouvrage et, d'autre part, à articuler le déroulement du mandat en phases pouvant faire l'objet d'attributions successives.

Quant à l'assurance qualité, un effort particulier est consenti dans le canton de Fribourg, qui reçoit l'appui de la section à condition que la cohérence avec les travaux du forum «Qualité dans la construction» soit assurée.

Les activités 1993 se sont essentiellement articulées autour de trois des quatre thèmes retenus par la section: le défi de l'entreprise générale, l'image de la SIA, et les nouvelles technologies. Le président rappelle les manifestations qui ont eu lieu dans ces cadres thématiques, que les activités 1994 poursuivront.

M. Pierre Aeby, conseiller d'Etat et directeur des travaux publics, a informé la section des développements les plus récents touchant les marchés publics. Il a d'autre part indiqué, qu'en matière d'assurance qualité, l'effort principal de sa direction portait actuellement sur le génie civil. M. Aeby a ensuite commenté l'article de Martin Geiger paru dans SI+A «Das SNL Simulationsmodell in der Raumplanung», et discuté ses implications pour le canton. Il a enfin fourni quelques informations sur le développement de dosiers actuels qui sont d'un intérêt certain pour la section.

Mme Rose-Marie Ducrot, syndic de Châtel-Saint-Denis, après avoir apporté les salutations de la commune, a introduit l'exposé de M. Frédéric Aubry, ingénieur électricien. Celui-ci a présenté le Centre de compétence Châtelois, ainsi que son projet actuel de gazéification du bois pour application au couplage chaleur-force.

Section neuchâteloise

Relève à la présidence

Lors de la récente assemblée générale de la section, Pierre Roelli, ingénieur civil dipl. EPFZ, de Neuchâtel, a été élu à la présidence de la section. Il succède à Jean-Michel Triponez, arch. dipl., du Locle.

M. Roelli, qui a obtenu son diplôme à l'EPFZ en 1975, est de-



M. P. Roelli, nouveau président de la section neuchâteloise

puis 1987 responsable du département de génie civil des Forces Motrices neuchâteloises, à Corcelles. Son activité couvre les domaines des travaux souterrains, des aménagements hydrauliques et des structures. A nos félicitations à M. Roelli, nous ajoutons nos remerciements à son prédécesseur.

SIA vaudoise

Candidatures

Mme Pascale Yoakim-Pellet, architecte, diplômée EPFL en 1984 (Parrains: Mme et M. Nouha Baghdadi et Jean Nicollier)

M. Jean-Daniel Beuchat, architecte, diplômé EPFL en 1985 (Parrains: Mme et M. Claudia Liebenmann et Hans Schaffner)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au comité central de la SIA à Zurich.